

qu'on se conduisait alors à Paris et à Londres sur les mêmes principes, c'est que les Etats-Généraux de 1355 proposèrent et firent signer au roi de France presque les mêmes réglemens, presque la même Charte qu'avait signée Jean d'Angleterre. Les subsides, la nature des subsides, leur durée, le prix des espèces, tout fut réglé par l'assemblée. Le roi s'engagea à ne plus forcer les sujets de fournir des vivres à sa maison, à ne se servir de leurs voitures et de leurs lits qu'en payant, à ne jamais changer la monnaie, etc."

" Ces états généraux de 1355, les plus mémorables qu'ont ait jamais tenus, sont ceux dont nos histoires parlent le moins. Daniel dit seulement qu'ils furent tenus dans la salle du nouveau parlement ; il devait ajouter que le parlement, qui n'était point alors perpétuel, n'eut point entrée dans cette grande assemblée. En effet, le prévôt des marchands de Paris, comme député—né de la première ville du royaume, porta la parole au nom du tiers état. Mais un point essentiel de l'histoire, qu'on a passé sous silence, c'est que les états imposèrent un subside d'environ 190,000 mars d'argent, pour payer 30,000 gendarmes ; ce sont 10,400,000 livres aujourd'hui. Ces 30,000 gendarmes composaient au moins une armée de 80,000 hommes, à laquelle on devait joindre les communes du royaume ; et au bout de l'année on devait établir encore un nouveau subside pour l'entretien de la même armée. Enfin, ce qu'il faut observer, c'est que cette espèce de grande charte ne fut qu'un règlement passager, au lieu que celle des Anglais fut une loi perpétuelle. Cela prouve que le caractère des Anglais est plus constant et plus ferme que celui des Français."

Comment la France, après s'être si bien engagée dans la voie du gouvernement représentatif, en a-t-elle dévié pour aboutir à la monarchie absolue ? Bien des causes ont concouru à fortifier le pouvoir des rois aux dépens des libertés populaires. Tandis qu'en Angleterre, la noblesse, appuyée sur le peuple, s'efforçait de circonscrire dans des limites étroites l'influence de la couronne, il se passait une lutte tout autre en France. Le roi luttait contre ses grands vassaux, souvent aussi puissants que lui, et appelait à son secours les communes affranchies qui avaient à se plaindre des seigneurs. Le roi se servit du peuple pour abattre la noblesse, qui trouva son maître dans la personne de Louis XI et celle de Richelieu ; elle était toute prête pour la servitude de Versailles, lorsque Louis XIV signifia au parlement de Paris qu'il entendait régner et gouverner seul. La royauté avait donc joué le peuple contre la noblesse, et fini